



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question au Gouvernement n° 3390

Texte de la question

DÉPÉNALISATION DU CANNABIS

M. le président. La parole est à M. Patrice Calmégane, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire
M. Patrice Calmégane. Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, j'associe à ma question mes collègues Éric Raoult et Gérard Gaudron.

Mercredi dernier, un de vos prédécesseurs, Daniel Vaillant, a voulu jeter un pavé dans la mare en relançant une énième fois le débat sur la légalisation du cannabis.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Scandaleux !

M. Patrice Calmégane. En réalité, le pavé, c'est surtout dans la mare socialiste, qu'il l'a lancé. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Julien Dray. Décidément, un petit joint lui ferait du bien !

M. Patrice Calmégane. Immédiatement après sa proposition de légaliser le cannabis sous contrôle, la cacophonie habituelle n'a pas manqué de se faire entendre entre les pour, les contre, les " ça se discute "... Embarras révélateur des innombrables contradictions du parti socialiste, depuis des mois, sur tous les sujets d'importance.

Mais revenons sur le fond de cette proposition : que nous proposent les adeptes de la légalisation ? Ni plus ni moins que l'État autorise, mieux, contrôle la production et la vente de cannabis !

Que dit le parti socialiste ? La répression des trafics ne marche pas, prenons la place des trafiquants ! Beau programme ! Cela pourrait faire sourire, mais c'est la santé des Français qui est en cause...

M. Daniel Vaillant. Et l'alcool ?

M. Patrice Calmégane. ...et pour commencer celle de nos enfants, car le cannabis est bien une drogue aux effets dramatiques sur la santé des jeunes.

Et quoi qu'en pensent certains, l'interdit empêche la très large majorité de notre jeunesse de consommer cette drogue. Cet interdit empêche ceux qui l'ont testée d'aller plus loin et évite l'étape d'après, les drogues encore plus nocives.

Les Français ne s'y trompent pas, ils sont, en effet, une très large majorité à s'opposer à la dépénalisation de la consommation de drogues dites douces.

Du côté des consommateurs, nous pensons que la seule et unique réponse valable contre ce fléau est la fermeté face aux trafics et aux criminels, qui les alimentent. *(" Très bien ! " sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Ce n'est pas la première fois que le PS nous prouve que la fermeté, ce n'est pas son fort. Baisser les bras face aux trafiquants de drogue, nous, nous ne l'acceptons pas.

Monsieur le ministre, je ne doute pas de votre fermeté en la matière ni de celle du Gouvernement. Hier, vous étiez une nouvelle fois dans mon département, à Sevrans, dont le maire également a eu cette idée insensée. Je vous remercie de rappeler, surtout à la gauche de cet hémicycle, la position du Gouvernement et les réponses que vous avez apportées sur le terrain. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le député, je veux vous rassurer : le Gouvernement n'a aucunement l'intention de dépénaliser l'usage

du cannabis - ni de toute autre drogue d'ailleurs. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)
Le cannabis est une drogue et, contrairement à la réputation qu'on lui prête, c'est souvent une drogue dure. Sa consommation pose un grave problème sanitaire avec des conséquences sur la santé physique. Il faut savoir qu'un joint d'herbe, c'est 50 à 70 % d'agents cancérigènes de plus qu'une cigarette de tabac. Sa consommation a aussi des conséquences sur la santé mentale, anxiété, dépression, baisse de la mémoire, difficultés de concentration et, pour les plus jeunes, l'échec scolaire. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)
J'étais effectivement hier soir à Sevran. J'y ai vu des parents bouleversés, morts d'inquiétude à l'idée que leurs enfants puissent tomber dans l'addiction au cannabis. Je le dis clairement : le Gouvernement refuse que l'on puisse proposer à notre jeunesse un avenir dont la drogue serait le chemin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Un certain nombre de responsables socialistes proposent la dépénalisation du cannabis (*" Scandaleux ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean Auclair. Dont un qui a été ministre de l'intérieur ! Honteux !

M. Claude Guéant, *ministre*. Je me permets de leur dire que je trouve ahurissant que l'on prétende faire baisser la consommation de cannabis en facilitant son accès. Contrairement à ce qui est souvent dit, la consommation de cannabis baisse dans notre pays.

M. Julien Dray. Six millions de consommateurs !

M. Claude Guéant, *ministre*. Un interdit social, cela compte et a des effets. À huit ans d'intervalle, la consommation de cannabis chez les jeunes de dix-sept ans a baissé de 25 %...

M. Julien Dray. Ce n'est pas ce que disent les services de votre ministère ! Venez à Grigny !

M. Claude Guéant, *ministre*. Ce sont des enquêtes, monsieur Dray !

...et l'interdit demeurera. Ce n'est pas parce que la lutte contre la drogue est difficile, qu'il faut baisser les bras. Il faut, au contraire, continuer le combat ! (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrice Calméjane](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3390

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 juin 2011